



Compte Rendu



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

28 avril 2020

SANOFI

Société Anonyme au capital de 2 507 692 222 €

Siège social : 54, rue La Boétie – 75008 PARIS

395 030 844 R.C.S. PARIS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 28 AVRIL 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, du fait des mesures sanitaires prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, s'est tenue, sur décision du Conseil d'administration du 25 avril 2020 en application de l'article 4 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, à huis clos, sans la présence physique des actionnaires, à Paris au siège social de la Société – 54, rue La Boétie – 75008 Paris, le 28 avril 2020, sous la présidence de Serge Weinberg. Elle a adopté 20 des 21 résolutions proposées par le Conseil d'administration, la 19ème résolution ayant été rejetée. Elle a notamment approuvé :

- Les comptes sociaux et consolidés 2019 et la distribution d'un dividende au titre de 2019 de 3,15 € par action,
- La politique de rémunération des administrateurs, du Président du Conseil d'administration et du Directeur Général ainsi que les éléments de rémunérations attribués ou versés au titre de 2019 à Serge Weinberg, Président du Conseil d'administration, à Paul Hudson, Directeur Général du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019,
- La ratification de la cooptation en qualité d'administrateur de Paul Hudson,
- Le renouvellement des mandats d'administrateurs de Laurent Attal, Carole Piwnica, Diane Souza et Thomas Südhof,
- La nomination de Rachel Duan et Lise Kingo en qualité d'administrateurs indépendants en remplacement de Suet-Fern Lee et de Claudie Haigneré,
- Le renouvellement de l'autorisation du rachat par la Société de ses propres actions.

L'Assemblée a refusé d'approuver la résolution relative aux éléments versés au cours ou attribués à Olivier Brandicourt, Directeur Général du 1^{er} janvier au 31 août 2019.

Du fait des mesures sanitaires prises par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, 12 434 actionnaires ont voté à distance ou ont donné mandat pour l'Assemblée Générale.

AGO

Nombre total d'actions	817 428 567
<hr/>	
Nombre total de droits de vote*	938 195 554

Nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance	12 434
<hr/>	
Quorum (des actions ayant droit de vote)	65,37 %

Serge Weinberg a introduit la séance en rappelant le contexte actuel de crise sanitaire et que dans le but de protéger les actionnaires, les salariés et les prestataires de Sanofi, l'assemblée se déroule exceptionnellement à huis clos, sans présence physique des actionnaires, en application de l'article 4 de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020.

Serge Weinberg a remercié les actionnaires suivant l'assemblée générale à distance et a rappelé que l'enregistrement resterait accessible aux internautes après sa diffusion.

Il a été procédé à la constitution du bureau ; Philippe Peyre, secrétaire général de la Société, et Jean-Baptiste de Chatillon, directeur financier de la Société, ont été désignés en qualité de scrutateurs, fonction qu'ils ont acceptée.

Maître Raphaël Perrot, huissier de justice, a assisté à la réunion.

Philippe Peyre, qui a été désigné Secrétaire de l'Assemblée, a fait état du quorum atteint par les votes à distance préalablement à l'assemblée. Il a rappelé la présence sur le bureau des documents requis par la loi et annoncé qu'aucun projet de résolution ni aucun point à l'ordre du jour n'a été déposé par des actionnaires.

Serge Weinberg a ouvert l'assemblée en exprimant le regret de Sanofi de ne pas pouvoir accueillir les actionnaires cette année compte tenu du moment d'échange précieux que constitue l'assemblée générale annuelle.

Il est revenu sur l'exercice 2019 de Sanofi a souligné le contexte difficile dans lequel la Société évolue. La croissance du secteur est en effet très faible notamment compte tenu de la pression sur les prix du diabète aux Etats-Unis. Mais les nouveaux produits lancés par Sanofi, le dynamisme de l'activité vaccins, le tout soutenu par l'implantation géographique large de Sanofi, notamment dans les pays émergents a pu permettre de prendre le chemin d'une croissance organique.

Serge Weinberg est ensuite revenu sur la nomination de Paul Hudson en qualité de Directeur Général en remplacement d'Olivier Brandicourt, celui-ci ayant décidé d'exercer ses droits à la retraite. Il a rappelé la forte expérience internationale dans l'industrie pharmaceutique de Paul Hudson. Il a rappelé qu'une nouvelle stratégie a été mise en place, prévoyant notamment une plus grande sélectivité à apporter aux projets de R&D ainsi que la simplification à apporter à la Société, notamment à l'entité CHC. Une stratégie digitale ambitieuse devra également renforcer la capacité de croissance de Sanofi, son agilité et son efficacité. Un plan de maîtrise de l'ensemble des coûts a déjà été initié.

Serge Weinberg a indiqué que l'ensemble de ces actions doit permettre au Groupe une croissance plus soutenue, de dégager des capacités d'investissement lui permettant de financer d'une part ses efforts de recherche et de saisir d'autre part des opportunités de croissance externe, comme ce fut le cas d'ailleurs avec le rachat de Synthorx début 2020 ; les résultats du premier trimestre traduisent la validité de ces choix.

Serge Weinberg a ensuite évoqué la situation actuelle du covid-19, situation qu'il a caractérisée comme exceptionnelle par son ampleur et sa brutalité. Il a ensuite évoqué le rôle de premier plan que joue la Société dans la lutte contre cette maladie et précisé que Paul Hudson présentera les actions menées dans ce cadre. Serge Weinberg a indiqué que la Société, dans un esprit de responsabilité, s'était engagée à ne pas solliciter d'aide publique. Il a aussi souhaité remercier au nom des actionnaires, tous les collaborateurs de Sanofi, qui ont démontré un engagement total, certains des personnels médicaux ou paramédicaux de Sanofi ayant notamment rejoint les premières lignes. Serge Weinberg a souligné le fait que grâce à ce formidable engagement, sous la direction de Paul Hudson et du Comité Exécutif, Sanofi a su démontrer qu'elle était un maillon essentiel de la chaîne de santé, en France et dans le monde.

Serge Weinberg est ensuite revenu sur le fait que la crise provoquée par le Covid-19 doit amener toutes les parties prenantes à réfléchir à ce qui peut être mis en œuvre pour diminuer à l'avenir les vulnérabilités. Que les actions menées auront un coût mais que ce dernier ne représente qu'un montant infime des dégâts humains et économiques occasionnés par cette pandémie. Il a ensuite insisté sur le fait que la science ne doit pouvoir être confisquée par un pays ou un autre à son seul profit direct ou indirect et qu'il est indispensable que dans ce domaine l'Europe puisse avoir des capacités de recherche et de production qui lui soient propres. Il a rappelé que c'est dans cette approche que le Groupe avait décidé, avant la crise du covid-19, de créer autour de six usines de chimie fabriquant en Europe des principes actifs, l'amorce d'une entreprise indépendante.

Serge Weinberg a ensuite insisté sur le fait que dans l'approche globale pour améliorer l'efficacité d'un système sanitaire, il faut aussi pouvoir intégrer une vision industrielle. Il faut également accélérer fortement la mise en place de la digitalisation, qui apporterait une efficacité considérable, tant dans la prévention que dans le soin, voire dans la maîtrise des coûts. Serge Weinberg a ainsi évoqué les coopérations, telle que celle conclue par Sanofi avec le groupe GSK pour l'un des produits du vaccin contre le Covid-19.

Serge Weinberg a conclu son discours introductif en indiquant que l'on pouvait être confiant pour l'avenir de Sanofi.

Ensuite, Serge Weinberg a, en qualité de Président du Conseil d'administration, entamé une présentation de la gouvernance de la Société.

Il a évoqué les changements intervenus et à intervenir au sein du Conseil d'administration, à savoir le départ de deux administratrices : Suet-Fern Lee, qui avait rejoint le Groupe en 2011 et a déclaré vouloir partir à la retraite, Claudie Haigneré, administratrice depuis 2008 et qui, pour des raisons d'indépendance, ayant dépassé les 12 ans de mandat, doit se retirer.

Serge Weinberg a aussi évoqué les nominations proposées en qualité d'administrateurs indépendants de Rachel Duan et Lise Kingo, et est revenu sur leurs expériences professionnelles, notamment dans la santé et leur connaissance des marchés internationaux, notamment la Chine.

Serge Weinberg a également abordé la proposition de ratification de la cooptation de Paul Hudson, nouveau Directeur Général en remplacement d'Olivier Brandicourt, et la proposition de renouvellement des mandats de Laurent Attal, Carole Piwnica, Diane Souza et Thomas Süd Hof, jusqu'en 2024.

Serge Weinberg a souligné l'ensemble cohérent que formait le Conseil d'administration, à très forte majorité indépendant, la présence de deux administrateurs représentant les salariés et respectant l'équilibre homme/femme avec 43% d'administratrices et également ouvert sur l'international avec 50 % d'administrateurs non-français. Serge Weinberg a rappelé le rôle du Conseil en matière de définition des orientations stratégiques de la Société, et confirmé que le suivi de la composition du Conseil tient compte de ces orientations. Il a enfin souligné le renforcement de l'expertise du Conseil au cours des dernières années dans le domaine pharmaceutique, du digital et de la RSE.

Serge Weinberg est ensuite revenu sur les travaux du Conseil durant l'exercice (13 réunions en 2019) et a souligné la forte assiduité des administrateurs. Serge Weinberg a également passé en revue la composition ainsi que l'activité des différents Comités du Conseil.

Serge Weinberg a ensuite évoqué la performance du titre Sanofi, qui après de nombreuses années à la peine, s'est singulièrement redressé, arrivant aujourd'hui nettement au-dessus du CAC 40, qui lui a fortement baissé (- 21,4 %). Le titre Sanofi se situe entre le niveau européen et le niveau américain des sociétés du secteur pharmaceutique et sa performance sur cette même période a été supérieure à la moyenne et à la médiane de l'échantillon des sociétés auquel la Société se réfère plus particulièrement, ce qui n'était pas arrivé depuis de nombreuses années.

Serge Weinberg a ensuite fait mention du dividende proposé de 3,15 €, soit une progression de 2,6 % par rapport à l'année dernière. Serge Weinberg est ensuite revenu sur le caractère international et diversifié de l'actionnariat de la Société, plus de trois quarts de l'actionnariat étant constitué d'investisseurs institutionnels répartis entre différentes zones du monde.

Serge Weinberg a ensuite laissé la parole à Patrick Kron, Président du Comité des rémunérations.

Patrick Kron, Président du comité des rémunérations, a commencé son intervention en présentant la politique de rémunération des administrateurs, nouveauté issue de la Loi Pacte, ainsi que la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration et celle du Directeur Général, inchangées par rapport à l'exercice précédent et a livré aux actionnaires une description précise des éléments dus ou attribués au titre de l'exercice. Patrick Kron a ensuite présenté le plan de rémunération à moyen terme octroyé à Paul Hudson lors de sa prise de fonctions, dans le but de compenser partiellement les avantages auxquels il a renoncé en quittant son précédent employeur et a enfin abordé les conditions financières du départ à la retraite d'Olivier Brandicourt, celui-ci ayant décidé d'exercer ses droits à partir du 1^{er} septembre 2019.

Serge Weinberg a remercié Patrick Kron pour son intervention et a laissé la parole à Paul Hudson.

Paul Hudson, Directeur Général depuis le 1^{er} septembre 2019, a introduit ses propos en français, en remerciant les actionnaires et en leur indiquant que dans le contexte de crise sanitaire sans précédent, ils peuvent être fiers des femmes et des hommes qui représentant Sanofi partout dans le monde, notamment les équipes des affaires industrielles, qui ont continué à se rendre sur leur lieu de travail, y compris le weekend. Paul Hudson a dit être honoré de pouvoir représenter les équipes de Sanofi au quotidien, en sa qualité de Directeur Général, et qu'en rejoignant Sanofi, il avait la conviction que cette dernière avait un fort potentiel. Il ajoute que la crise vient confirmer son analyse et qu'il est convaincu qu'elle a tous les atouts pour modifier les pratiques de la médecine au profit du patient et que c'est dans cet objectif que la stratégie a été établie pour les six prochaines années.

Paul Hudson a ensuite présenté la stratégie annoncée en décembre 2019, qui se décompose en deux périodes : en 2020-2022, avec un recentrage stratégique, l'optimisation des leviers de croissance et l'amélioration des marges, et entre 2023-2025 et au-delà, avec le lancement d'innovations majeures, le redéploiement des ressources et une R&D innovante de premier plan.

Paul Hudson est revenu sur les grands piliers de Play to Win, présenté lors du Capital Market Day de décembre 2019 : (i) Se concentrer sur la croissance, (ii) Accélérer l'innovation, (iii) Accroître l'efficacité opérationnelle et (iv) Repenser les manières de travailler. Paul Hudson souligne à ce titre l'importance de la digitalisation et le fait que Sanofi est bien positionnée dans ce domaine.

S'agissant des moteurs de croissance, Paul Hudson a cité tout d'abord :

- le Dupixent®, pour lequel l'objectif est de dépasser 10 milliards d'euros de ventes. Le Dupixent® a un potentiel significatif dans plusieurs grands domaines thérapeutiques, notamment en dermatologie et en respiratoire ;
- les Vaccins, pour laquelle il est anticipé une croissance entre 5 et 10 % sur la période 2020-2025. Paul Hudson ajoute que les autorités publiques demandent à Sanofi de renforcer sa présence dans les vaccins, notamment pour protéger les personnes âgées de la grippe ;
- l'accélération du portefeuille de projets, avec pour ambition de changer la donne dans certains domaines thérapeutiques, notamment l'hémophilie, le cancer du sein, les maladies rares avec le venglustat, la prophylaxie et la sclérose en plaques.

Paul Hudson a ensuite énoncé les avancées réglementaires et en R&D qui ont pu être constatées depuis le Capital Market Day de décembre.

Paul Hudson a ensuite proposé de visionner un court film sur les travaux de quelques chercheurs en R&D du Groupe. Il a ajouté qu'il a pu rencontrer ces équipes et se rendre compte de leur enthousiasme et leur motivation.

Paul Hudson a ensuite présenté les perspectives stratégiques du Groupe, en confirmant l'objectif de marge opérationnelle des activités de 30 % d'ici 2022 et de 32 % après 2025, qui sera la moyenne du secteur. Pour y arriver, le Groupe devra réaliser 2M€ d'économies d'ici 2022 pour financer la croissance et accroître les marges, en se focalisant sur :

- La priorisation – comme déjà annoncé en décembre, la stratégie du Groupe est de se désengager de certains domaines et d'accélérer dans d'autres domaines ;

- La maîtrise des dépenses – le Groupe a déjà travaillé avec ses principaux fournisseurs pour étudier les mesures pouvant être prises pour réduire les coûts, ce qui passera par l’amélioration de la productivité ;
- L’excellence opérationnelle – le Groupe devra améliorer sans cesse son efficacité opérationnelle, en optimisant l’affectation des ressources et en utilisant la technologie, notamment le numérique et les données.

S’agissant de la structure du Groupe, Paul Hudson a précisé que les activités sont désormais organisées autour de quatre entités commerciales, à savoir (i) l’entité Médecine de Spécialités, qui devrait compter de nombreux lancements notamment dans les maladies auto-immunes et l’oncologie, (ii) l’entité Médecine Générale qui se consacre aux marchés matures, (iii) l’entité Vaccins, qui devra disposer des ressources suffisantes pour accompagner la croissance anticipée de 5 à 10 % et (iv) l’entité Santé Grand Public.

Paul Hudson a ensuite décrit les actions menées par le Groupe dans le cadre de la lutte contre la propagation du covid-19. Sanofi se mobilise au quotidien depuis le début de la pandémie pour accompagner les patients, les professionnels de santé et les responsables publics face à l’épidémie de Covid-19 dans le monde entier.

Tout d’abord, Sanofi est en première ligne des programmes de recherche d’un vaccin contre le Covid-19, en collaboration avec les autorités de santé et des partenaires internationaux. Le Groupe a annoncé travailler sur le développement de deux vaccins, l’un étant une plateforme expérimentale à ARNm, avec Translate Bio, et l’autre, basé sur un virus recombinant, qui permettra de développer un vaccin au covid-19, sur notre expérience du SRAS. Les développements avancent très vite avec l’espoir d’un lancement mi-2021. Le Groupe dispose également de deux médicaments contre le paludisme et l’arthrite rhumatoïde, dont des médecins ont confirmé l’efficacité sur les patients graves souffrant du covid-19. Le Groupe travaille en étroite relation avec l’OMS et réalise ses propres études, en partenariat avec d’autres laboratoires.

Le Groupe développe par ailleurs avec son partenaire Luminostics une technologie de dépistage du covid-19 à l’aide d’un smartphone et d’un accessoire jetable, qui pourront être utilisés par la population en toute autonomie.

Enfin, le Groupe a annoncé pouvoir mettre à disposition, à titre gratuit, 100 millions de doses de Plaquenil, dans l’hypothèse où l’efficacité de ce médicament contre le covid-19 serait concluante, a fait une contribution significative au système hospitalier français AP-HP et a fait don de 100 millions de doses d’hydroxychloroquine à 50 pays. Le Groupe a pu, dans les règles de sécurité les plus strictes, poursuivre ses activités (maintien des essais cliniques, 20 000 collaborateurs présents dans les usines et 100 % des sites industriels opérationnels, assurant la production et l’approvisionnement des médicaments pour éviter les pénuries).

Paul Hudson a conclu son intervention en revenant sur un projet déjà présenté lors du Capital Market Day, visant à créer un leader européen des principes actifs pharmaceutiques. Dans un contexte de pénurie croissante de produits pharmaceutiques et partant du constat que l’approvisionnement en principes actifs, actuellement produits en Chine ou en Inde, doit être sécurisé, une nouvelle entité serait créée en France et combinerait six des sites européens de Sanofi. Sanofi détiendrait environ 30 % du capital de cette entité et cette dernière pourrait faire l’objet d’une introduction en bourse sur Euronext Paris. Ce nouveau leader européen viendrait développer les capacités d’approvisionnement de l’industrie, au service des patients en Europe, et ailleurs dans le monde.

Paul Hudson a remercié les actionnaires et a passé la parole à Jean-Baptiste de Chatillon, Directeur Financier. Ce dernier a exposé la performance financière et les résultats de Sanofi au cours de l’exercice 2019. Il a débuté en soulignant la solide croissance du BNPA des activités en 2019, en hausse de 6,8 % par rapport à 2018. Il a indiqué que Sanofi a atteint ses objectifs de performance financière, et que le chiffre d’affaires 2019 est en hausse, soutenu par la Médecine de Spécialités et les Vaccins. Il a ajouté que le résultat net des activités est en hausse de 7 % à taux de change constant et a souligné que le bilan de Sanofi au 31 décembre 2019 était extrêmement solide. Enfin, le cash-flow disponible est en forte progression, passant de 4,1M€ en 2018 à 6M€ en 2019. Jean-Baptiste de Chatillon a ensuite évoqué brièvement les investissements de Sanofi en 2019, le Groupe poursuivant l’effort dans la production de biologiques, et

conclu en présentant les résultats solides du premier trimestre, soutenus par Dupixent® et l'effet du covid-19.

Les Commissaires aux comptes ont ensuite présenté une synthèse de leurs rapports par vidéoconférence.

A l'issue de ces présentations, Serge Weinberg a laissé la parole au Secrétaire de l'Assemblée. La Société ayant reçu six lots de questions écrites à l'adresse email spécialement créée pour l'occasion assembleegenerale@sanofi.com, le Secrétaire a indiqué que les questions ainsi que les réponses du Conseil d'administration apportées à ces dernières figuraient sur le site Internet de la Société¹.

Avant que Serge Weinberg clôture la séance, il a été annoncé le résultat du vote des résolutions.

L'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration, à l'exception de la dix-neuvième, ont été adoptées par l'Assemblée Générale². Serge Weinberg a indiqué que le Conseil d'administration se réunira prochainement pour tirer les conclusions du rejet de la dix-neuvième résolution.

L'horaire et le lieu de la prochaine Assemblée Générale annuelle sont les suivants :

Mardi 28 avril 2021 à 14h30
Grande Arche de la Défense
1, Parvis de la Défense - 92800 PUTEAUX

¹ Les questions écrites et les réponses apportées par le Conseil d'Administration sont publiées dans leur intégralité sur le site Internet de la Société (www.sanofi.com/AG2020)

² Le détail des votes résolution par résolution est disponible sur le site internet de la Société (www.sanofi.com/AG2020)